

TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2024

- Toutes les épreuves 2024
- Catégories : SuperCar, Super1600, Division 3, Division 4

Toutes les inscriptions aux Trophées Rallycross France 2024 devront être parvenu par **courrier postal à Martine LEDORMEUR** au plus tard le **15 mars 2024**.
Tous les dossiers d'inscriptions incomplets seront refusés.

FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTION DES POINTS :

1. PRE-ENGAGEMENT (Engagement annuel)

- 10 Points seront attribués, par épreuve, pour chacun des engagements à l'année à la date limite du 15 mars 2024, au-delà de cette date les 10 points par épreuve ne seront pas crédités ;
- 10 Points seront décomptés si participation annulée sur une épreuve en cours de saison ;
- Les 10 points de fidélités ne seront pas attribués pour les pilotes engagés occasionnellement.

2. CLASSEMENT GENERAL SUIVANT LE BAREME DES POINTS CHAMPIONNAT ET COUPE DE FRANCE

- Le classement sera celui du classement de chaque épreuve
- Le vainqueur de l'épreuve se verra attribuer 10 points complémentaires cumulables,
- Un cumul des points sera fait à chaque épreuve. Tous les résultats seront comptabilisés.
Aucun décompte.
- Si un concurrent Champion de France ou vainqueur de Coupe de France est inscrit aux Trophées Rallycross France, il recevra un bonus de 50 points. Pour cela il devra avoir participé à l'intégralité des épreuves du Championnat ou de la Coupe de France.

3. PRESTATIONS OFFERTES PAR L'AFOR

- Pour les 20 premiers inscrits dans chacune des divisions aux Trophées Rallycross France 2024, avant la date limite du 15 mars 2024 et engagés à l'année.
- Au-delà de 20 pilotes inscrit, une liste d'attente sera établie par division et les pilotes seront intégrés aux Trophées Rallycross France avant la première épreuve 2024 et dans la limites des 80 premiers inscrits.
- Chaque pilote se verra offrir 200 posters individuels d'autographes pour les tous les pilotes engagés à la saison (soit avant le 15 mars 2024).

- Afin de garder une homogénéité dans les photos utilisées pour les posters individuels, ces dernières seront celles issues de la sélection du photographe officiel Rallycross France établie lors de la première épreuve 2024.

ATTENTION : Les pilotes absents lors de la première épreuve 2024 ne pourront pas prétendre à recevoir de posters d'autographes.

- Un **logo « Trophée Rallycross France »** sera fourni à chaque inscrit et devra **obligatoirement** positionné sur la combinaison sur la poitrine **côté opposé au cœur**.
- La sérigraphie complète conforme au plan d'identification 2024 (Nom, Numéro, logos,...)
- Un lot de 2 pneus COOPER TYRES (à récupérer lors de la 3^{ème} participation du concurrent)
- Chaque pilote inscrit bénéficiera de **6 entrées** (pilote compris) pour chacune des épreuves ou il sera engagé (entrée remise par l'organisateur, à condition de figurer sur la liste des engagés)
- 10 entrées à tarif réduit de 16€. Ces entrées seront à commander sur le lien Weezevent fourni par l'organisateur lors de la confirmation par mail de son engagement. Le code sera nominatif pour chaque pack pilote.

Pour tout renseignements sur les inscriptions aux Trophée Rallycross France : Martine LEDORMEUR - 06 85 10 19 01 - martine.ledormeur@free.fr

4. DOTATION DE FIN D'ANNEE

En fin de saison, **15000€ de primes** seront attribués aux 10 premiers de chaque catégories inscrit aux Trophées Rallycross France 2024, reparti de la façon suivante :

1 ^{er} : 650€	6 ^{ème} : 350€
2 nd : 550€	7 ^{ème} : 300€
3 ^{ème} : 500€	8 ^{ème} : 250€
4 ^{ème} : 450€	9 ^{ème} : 200€
5 ^{ème} : 400€	10 ^{ème} : 100€

Les dotations seront remise uniquement lors de la cérémonie des Trophées Rallycross France 2024. Le pilote inscrit sera le seul à pouvoir récupérer sa dotation.

5. INSCRIPTIONS TROPHEES RALLYCROSS France 2024

Un dossier complet devra parvenir à Martine Ledormeur par courrier postal entre le **15 février et le 15 mars 2024** :

- Bulletin d'inscription 2024
- Demande de Numéro de Course 2024

- Preuve du virement bancaire de règlement de **800€**

IBAN Rallycross France : FR76 1470 6000 1173 9920 1797 704 - BIC AGRIFRPP847

Intitulé virement : NOM - N°XX - TRPH24

Attention le règlement de l'inscription au Trophées Rallycross France se fait obligatoirement en virement bancaire.

Passer le 15 mars 2024, le montant de la cotisation passera à 900€ jusqu'au 20 avril 2024 dans la limites des 20 inscrits par division.

Passer le 20 avril 2024 il ne sera plus possible de s'inscrire au Trophées Rallycross France 2024.

Adresse d'envoi :

TROPHEES RALLYCROSS France 2024

Martine LEDORMEUR - L'océane Saint Germain N°16 - 56410 ERDEVEN

6. PILOTES NON INSCRIT AUX TROPHEES RALLYCROSS France 2024

Une cotisation de **250€ obligatoire** sera demandée par pilote pour la saison (dossier inscription et sérigraphie). Les pilotes non-inscrits aux Trophées Rallycross France 2024, recevront 6 entrées par épreuve (pilote compris).

Toutes ces informations sont sujettes à modification en cas de force majeure (mesures sanitaire, ...)